

Derrière minute:

L'ADMD propose d'interpeller en urgence les parlementaires (députés et sénateurs) qui auront à voter dans les jours qui viennent sur le projet de loi de fin de vie.

En quelques clics simples il est possible de sensibiliser ces élus sur l'importance de leur vote en faveur d'une loi de liberté.

**ASSOCIATION
POUR LE DROIT
DE MOURIR DANS
LA DIGNITÉ.**

**JE DONNE POUR SOUTENIR
L'ADMD**

À la une



Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis lundi, les débats sur la proposition de loi relative à l'aide à mourir ont repris à l'Assemblée nationale. Une nouvelle étape décisive s'ouvre avant le vote solennel prévu le 30 juin, puis une ultime lecture au Sénat et **un vote final annoncé pour le 15 juillet**. Après plus de quarante années de revendication menée par notre association et ses militants, **nous n'avons jamais été aussi proches de voir la France se doter enfin d'une législation permettant de choisir les conditions de sa fin de vie.**

 **Pour autant, rien n'est encore acquis.**

Cette dernière lecture à l'Assemblée nationale est particulièrement difficile. Les députés opposés au texte livrent aujourd'hui leur dernier combat et multiplient les initiatives pour affaiblir la portée de la loi. Leur objectif est clair : transformer cette loi en une coquille vide, incapable de répondre aux attentes des malades et de leurs proches. Le vote intervenu mardi en est une illustration préoccupante. **Les députés ont adopté un amendement supprimant la possibilité pour les médecins de pratiquer eux-mêmes l'aide à mourir.** Fort heureusement, **une seconde délibération est prévue** afin de réintroduire cette disposition essentielle dans le texte. Mais cet épisode démontre à quel point chaque avancée demeure fragile.

Il nous rappelle également une réalité : le texte actuellement débattu est déjà le fruit de nombreux compromis et ne répond pas à toutes les situations de fin de vie que nous rencontrons quotidiennement. **Nous ne pouvons pas accepter qu'il soit davantage affaibli.**

 **C'est pourquoi nous avons besoin de votre mobilisation.**

Je vous invite à consacrer **quelques minutes pour interpeller massivement vos parlementaires grâce à notre outil de mobilisation.**

Simple et intuitif, il permet d'adresser en quelques clics un message à l'ensemble des députés et sénateurs concernés.

Cette action est loin d'être symbolique. De nombreux parlementaires nous indiquent être attentifs aux messages qu'ils reçoivent. **Je sais également que nos opposants utilisent largement ce type de mobilisation pour faire entendre leur voix.** Il est donc indispensable de montrer que les partisans de la liberté de choisir sa fin de vie sont eux aussi présents, déterminés et mobilisés.

Dans ces dernières semaines décisives, chaque message compte.

Chaque interpellation compte. Chaque mobilisation compte.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement fidèle au service de notre combat commun.

Avec toute ma confiance et ma détermination,

Jonathan Denis

Président bénévole de l'ADMD

J'interpelle les parlementaires →

Conformément au RGPD, elle a désigné un Délégué à la protection des données (DPO) et se soumet à une politique de confidentialité que vous pouvez consulter en [cliquant ICI](#). Si vous ne souhaitez plus recevoir de courrier électronique de notre part, vous pouvez vous inscrire sur une liste noire, [via ce lien de désabonnement](#).